

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 10.31.2016

Titrant alcalinité, Faible

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Titrant alcalinité, Faible

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: FEDSA1555-B

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064
800 955-1177

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Mention d'avertissement: Aucun(e)

Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:

Aucun(e)

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

| N° CAS / EINECS | Nom d'ingrédient | Poids % |
|-----------------|------------------|---------|
| 7732-18-5 | Eau | >97 |
| 7664-93-9 | Acide sulfurique | <3 |

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Maintenir les voies ariennes non obstruées. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 10.31.2016

Titrant alcalinité, Faible

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la zone avec au savon et à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Après ingestion :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés: Aucun(e)

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis: Aucun(e)

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8. Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement.

Informations supplémentaires (précautions):

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion. Couper les sources d'inflammation. Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels. Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Précautions environnementales:

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels). Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé. Entreposer loin d'aliments.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 10.31.2016

Titrant alcalinité, Faible

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



| | |
|---|---|
| Paramètres de contrôle: | 7664-93-9, Acide sulfurique, OSHA LEP MPT 1,0 mg/m ³ . 7664-93-9, Acide sulfurique, ACGIH VLS : 0,2 mg/m ³ , fraction thoracique. 7664-93-9, Acide sulfurique, NIOSH LER MPT 1,0 mg/m ³ . |
| Contrôles techniques appropriés: | Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. |
| Protection respiratoire: | Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire. |
| Protection de la peau: | Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. |
| Protection oculaire: | Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux. |
| Mesures générales d'hygiène: | Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Effectuez un entretien de routine. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|---|---------------------------|--|--|
| Apparence (état physique, couleur): | Liquide clair et incolore | Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure: | Non disponible Non disponible |
| Odeur : | Inodore | Pression de vapeur à 20 °C: | Non disponible |
| Seuil d'odeur: | Non disponible | Densité de la vapeur: | Non disponible |
| Valeur pH: | <2 | Densité relative: | Environ 1 |
| Point de fusion / congélation: | Environ 0 °C | Solubilités: | Solubilité infinie dans l'eau. |
| Point d'ébullition / plage d'ébullition: | Environ 100 °C | Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non disponible |
| Point d'éclair (creuset fermé): | Non disponible | Température d'auto-inflammation: | Non disponible |
| Taux d'évaporation: | Non disponible | Température de décomposition: | Non disponible |
| Inflammabilité (solide, gazeux): | Non disponible | Viscosité: | a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible |
| Densité à 20°C: | Non disponible | | |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 10.31.2016

Titrant alcalinité, Faible

Stabilité chimique:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter:

Aucun connu.

Matériaux incompatibles:

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucun(e)

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau:

Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

Sulfuric Acid: Les brumes d'acides inorganiques forts contenant de l'acide sulfurique peuvent causer le cancer.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. (US 40CFR262.11).

SECTION 14: Informations relatives au transport

**US DOT (Département des transports
américain)**

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 10.31.2016

Titrant alcalinité, Faible

| | |
|---|--|
| N° ONU: ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA | Non réglementé |
| Exception quantité limitée: | Aucun(e) |
| En vrac: Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: Non réglementé. Classe de risques: Aucun(e) Groupe d'emballage: Not Regulated. Polluant maritime (s'il y a lieu): Non Commentaires: Aucun(e) | Non-vrac: Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Nom d'expédition approprié: Non réglementé. Classe de risques: Aucun(e) Groupe d'emballage: Not Regulated. Polluant maritime (s'il y a lieu): Non Commentaires: Aucun(e) |

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 10.31.2016

Titrant alcalinité, Faible

risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 1-0-0

HMIS: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)